

PARISOT 1986

BULLETIN MUNICIPAL de la Commune de PARISOT 81

MAIRIE DE PARISOT

81310 LISLE-SUR-TARN

AU CONSEIL MUNICIPAL

— SEANCE DU 29 JANVIER 1986 —
Archives. — Etant donné le grand intérêt que présentent les documents d'archives parfois très anciens, il est décidé de les faire relier.

Direction de l'Equipement. — L'aide apportée à la Commune par les Services de l'Equipement sera rémunérée au taux réduit fixé par le Ministère.

Charte Intercommunale. — Notre Commune adhèrera à la Charte intercommunale entre Tarn et Dordogne destinée à coordonner les programmes des travaux des municipalités adhérentes.

Sport et culture. — Le Conseil est en principe favorable à la création d'un terrain de tennis et appuiera les démarches d'un club lorsqu'il aura une existence légale.

Ecole. — Diverses réparations ou modifications demandées par les enseignants ont été déjà réalisées ou le seront prochainement.

Cimetière. — Plusieurs cyprès victimes du gel de janvier 1985 seront abattus pour éviter tous risques d'accidents ou de dégâts.

Agence postale. — Il est à souhaiter que le public utilise le plus souvent possible les services que cette Agence offre aux habitants de Parisot.

C.U.M.A. — La municipalité adhèrera à la C.U.M.A. locale et prendra les parts sociales, conformément aux statuts.

Propriétés forestières. — Le Commission communale pour la liste électorale sera formée de Monsieur le Maire, de Monsieur JASSE Paul désigné au sein du Conseil Municipal et d'un membre à désigner à l'échelon départemental.

Divers. — Des bacs à fleurs seront installés à l'extrémité du trottoir conduisant à la classe des grands.

Les plantes détruites par le gel dans la haie bordant la descente vers la plaine, seront remplacées par de nouveaux plants.

Un architecte sera consulté pour l'étude des aménagements et des travaux à réaliser pour transformer en salle des fêtes le hangar municipal.

La date du 2 Mars 1986 est en principe retenue pour le goûter offert par la Municipalité aux « Anciens » de la Commune ».

— SEANCE DU 26 FEVRIER 1986 —
Taxes Directes. — Le Conseil fixe comme suit, pour 1986 le taux des quatre taxes directes :
— Taxe d'habitation 4,42.
— Foncier bâti 10,54.
— Foncier non bâti 54,80.
— Taxe professionnelle 19,31.

Gûter des Anciens. — Pour 1986, il aura lieu le 2 mars et comportera un mini-loto gratuit avec des lots offerts par les Conseillers Municipaux.

Charte Intercommunale. — Au cours de deux réunions tenues à CADALEN le 8 décembre 1985 et le 17 février dernier une arnistrice a été désignée pour réaliser une étude préalable à la mise en place d'une charte intercommunale.

Transport à la carte. — Le 25 février dernier, sous la présidence de M. Charles PISTRE, député du Tarn et président de l'A.C.I.R.P.A.G., une réunion d'étude s'est tenue à la Mairie de Parisot. Les personnes âgées membres de l'A.C.I.R.P.A.G. et les divers Maires présents ont étudié les conditions de mise en place d'un système de transport à la carte par un minibus. Une préétude sommaire déjà effectuée sur les communes de Parisot, Peyrole, Puybegon, sera complétée par une étude faite par le cabinet ITER sur les 13 communes adhérentes de la Charte intercommunale.

— SEANCE DU 28 MARS 1986 —

Cantine scolaire. — A la suite d'une récente inspection sanitaire de la cantine scolaire, le Conseil décide d'équiper d'un lavabo destiné aux enfants, la salle du réfectoire et de doter la cuisine d'une poubelle spéciale munie d'un soc plastique jetable.

Plan informatique. — Un contrat sera signé avec l'Etat pour l'utilisation des matériels informatiques en service dans les classes de l'école.

Budget primitif 1986. — L'examen détaillé de ce budget occupe une grande partie de la séance.

Il s'équilibre cette année en recettes et en dépenses à un total de 880.142,00 Francs.

— 880.142 Francs en section de fonctionnement dont un prélèvement de 97.955 fr figurant au budget primitif du S.I.V.O.M. PARISOT-PEYROLE, en section d'investissement.

— SEANCE DU 17 JUN 1986 —

Transport à la carte. — Le Conseil approuve les statuts du Syndicat Intercommunal pour le transport à la carte, vote la participation communale sur la base de 4 F par habitant et désigne ses deux délégués : M. ESCUDIÉ et Mme MARTY.

Charte Intercommunale. — La réunion du 26 mai à CADALEN a permis d'arrêter les premiers objectifs à réaliser. Deux autres réunions prévues les 19 et 27 juin étudieront les projets présentés, désigneront les présidents des commissions et organiseront la prochaine phase des travaux.

Collèges d'enseignement. — Compte tenu de la dotation de fonctionnement des collèges attribuée par le département, notre commune doit verser pour sa participation la somme de 3216,62 F.

Subventions départementales. — Le Conseil fixera avant le 15 octobre le programme des travaux pour lesquels une subvention sera sollicitée auprès du Conseil Général.

Expropriation. — A l'unanimité, le Conseil décide d'entreprendre les démarches en vue d'aboutir à l'expropriation du bâtiment contigu à la salle des fêtes.

Extincteurs. — Six extincteurs neufs en état de marche seront acquis par la Mairie pour remplacer le modèle ancien actuellement en service.

Cantine Scolaire. — En raison de leur état de vétusté, une cuisinière et le réfrigérateur de la cuisine de la cantine seront remplacés par deux appareils neufs.

Ecole communale. — En raison du prochain départ de M. CARIVEN, directeur d'école et de Mme CADAUX, institutrice, le Conseil décide d'organiser un vin d'honneur le Samedi 21 juin à 11 h 30.

Non Poème

AVEC L'AIR,

Il fallait bien un jour

Que de l'eau vienne à terre,

Il fallait bien un jour

Qu'à terre nous vienne l'eau...

Il fallait bien un jour

Que du feu on nous fasse,

Il fallait bien un jour

Que l'on fasse du feu...

Pour cela il fallait :

Tellement d'eau,

Une terre,

Un bon feu,

ET UN JOUR...

Il fallait bien un jour

Que l'amour fasse le temps,

Il fallait bien un jour

Que le temps fasse l'amour...

Il fallait bien un jour

Que le cri pousse l'enfant,

Il fallait bien un jour

Que l'enfant pousse un cri...

Pour cela il fallait :

De l'amour

Et du temps,

Un enfant

ET UN JOUR...

Alain THÉMIOT

Ce n'est qu'un « au revoir... »

Le samedi 21 Juin, après la classe du matin, une très simple et très sympathique cérémonie s'est déroulée dans la cour de l'école à l'occasion du très prochain départ de M. CARIVEN et de Mme CADDAUX qui ont obtenu leur changement pour un nouveau poste de leur choix.

Le Maire et ses adjoints, des conseillers municipaux, les employés municipaux et la plupart des parents d'élèves avaient tenu à adresser un très cordial « au revoir » à ces deux enseignants qui avaient choisi dans leur carrière l'étape de Parisot. Si M. Cariven était des nôtres depuis 17 ans et Mme Caddaux depuis 3 ans seulement, l'un comme l'autre emporteront de nombreuses sympathies et même de franches amitiés auprès de leurs anciens élèves qui ont bénéficié de leur enseignement comme auprès des parents qui ont pu apprécier les qualités pédagogiques de ces enseignants et leur amour du métier.

C'est cela que rappela M. ESCUDIE dans l'allocution qu'il avait tenu à prononcer pour souligner les regrets et les

souhaits de réussite que formulent tous les habitants de notre commune à la veille de ce double départ.

Il évoqua également la communauté d'idée et d'action qui unissait la municipalité, les enseignants et les parents d'élèves lorsque la création d'une « maternelle » à Parisot se révéla indispensable.

Après Mme CADDAUX qui tint à adresser ses remerciements à tous ceux qui l'ont si bien aidée dans sa tâche d'enseignante, M. CARIVEN ajouta de profonds « Merci » aux nombreuses personnes qui lui ont témoigné leur confiance, leur sympathie, leur amitié depuis sa nomination, avec Mme CARIVEN à l'école de Parisot en 1969.

Ce fut ensuite la remise des cadeaux offerts par la Municipalité, par les employés municipaux, par les parents d'élèves (nos jeunes écoliers offriront un souvenir avant le départ en vacances) et c'est par un vin d'honneur servi sous le préau que se termina cette manifestation d'estime qui, répétions-le n'est qu'un « au revoir ».

L'école voyage

C'est à St-FERREOL que la classe maternelle a été transportée par le car de M. CALMELS le 27 mai. Après une promenade dans les sous-bois, les cadets et le jet d'eau ont ravi les yeux enfantins. Après le pique-nique sous les pins, des jeux et une promenade au bord du lac ont terminé cette agréable journée de détente.

La classe des moyens a préféré la S.N.C.F. et le train a conduit tout ce petit monde le 12 juin à Sète où un programme attrayant avait été mis sur pied par les Coopératives scolaires du département : visite de la ville en petit train, promenade en bateau sur l'étang de Thou, et découverte des jeux de plage.

La classe des grands avait également choisi Sète comme sujet d'un voyage d'étude effectué les 17 et 18 Avril avec visite des ports, sites et musées de la région, tour de l'Étang de Thou par Méze, Bouzigues et le Cap d'Agde. L'exploitation des documents rapportés de ces visites a occupé toute la classe une quinzaine de jours.

L'EXPÉDITION DE LA CLASSE DES GRANDS

20 bicyclettes, 18 enfants, une voiture beaucoup de volonté et un peu d'ap-

BIENVENUE...

...à Anita et à Patrick LE GUILLLOUX ainsi qu'à leur petit Jean-Louis qui habitent depuis peu au Bousquet où ils remplacent Gilbert BRU/CRAMBADE installés dans leur maison des Maissous.

... à M. et Mme Henri BARTHES qui se sont installés à Bounal avec leur petite Hélène.

... à M. et Mme François HIDALGO qui occupent leur maison toute neuve aux Termes, dans notre village.

... Et n'oublions pas également de souhaiter la bienvenue, ou plutôt un heureux retour parmi nous à Jean AUZIAL, natif de Parisot et à son épouse Ernestine qui vivent désormais dans notre village.

Notre Joies

— MELANIE est une mignonne fille, née au mois d'avril au foyer de M. et Mme THOMAS, résidant à Couffouleurs.

La jeune maman n'est autre que Micheline, la fille de Roger et Solange BLANC, du Rouquet.

— GABRIEL né le 14 janvier est le fils de Myriam PECH et le premier petit fils de nos amis Marie-Thérèse et Hervé PECH, du Moulin à vent.

Nos amis Louis et Arlette MARTY, adjointe au Maire, sont grands-parents une fois de plus, leur fille Danielle, épouse de Pierre VALAX a donné le jour à un petit Maxime, le 13 Mai dernier.

Un petit Ludovic est né le 25 Mai dernier au foyer de Jean-Michel DE LAOSA et de son épouse Françoise, fille d'Henri et d'Hélène GINESTET, de Respech.

AVEC NOS EXCUSES...

Par suite d'une très regrettable erreur de mise en page de notre numéro de décembre dernier, l'annonce de deux naissances n'a pas été confirmée à nos lecteurs.

— Guillaume, second enfant du jeune ménage de Philippe et Marie-Hélène DELESCUZE est né le 21 octobre 1985.

— Sandrine, premier enfant de Jean-Pierre BRINGUIER et de sa charmante épouse Rachel, est née le 21 novembre 1985.

Aux excuses que nous avons adressées aussitôt aux parents pour cette omission bien involontaire, nous joignons celles que nous devons à tous les lecteurs de notre Bulletin.

Quant à nos tout jeunes et nouveaux compatriotes, c'est du fond du cœur que nous leur souhaitons une longue vie, heureuse et prospère.

NOS DEUILS

avait lieu dans notre église pour les obsèques de René ETIENNE âgé de 81 ans, ancien cantonnier municipal, décédé à l'hôpital de Gaillac où il recevait des soins depuis de nombreux mois. L'inhumation a eu lieu ensuite dans le caveau familial de Brens.

Le 17 mai ont eu lieu dans notre église et notre cimetière les obsèques de Mme Claudie PUGET, décédée à Toulouse à l'âge de 44 ans après une très cruelle maladie. M. et Mme PUGET étaient depuis plusieurs mois propriétaires dans la rue principale du village de la maison où habitait autrefois Mme PAUZIE et sa famille.

Mentionnons aussi les obsèques à BRIATEXTE où il habitait, de M. François CONDAT âgé de 59 ans, père de Jean-François CONDAT, de Nacaire-Bas et beau-père de Marie-Rose née CAMBON.

Nous renouvelons à toutes les familles éprouvées par ces décès nos profonds sentiments de condoléances.

Le 9 janvier nous apprenons le décès subit de Laurent LANDES, âgé de 73 ans qui vivait seul dans sa ferme de Moureux et qui fut frappé d'une congestion sur la route des Maissous. Il a été inhumé le 11 au cimetière de Ste Sigolène.

Le 2 mars, après une assez longue maladie Mme Fernand BALSZA décédait dans sa maison du village à l'âge de 83 ans. Elle repose désormais dans le nouveau cimetière de notre village.

Le 8 mars, c'est au cimetière de Ste Sigolène qu'était inhumée Mlle Marie-Thérèse de NEUVILLE décédée à l'âge de 97 ans. Elle était la tante de Mme PALAFRE, de la Ratie.

Le 17 mars, de nombreux habitants de notre village assistaient aux obsèques de Mme BRESSOLLES, née Fernande Oustrière, inhumée dans le caveau de sa famille à Parisot. Elle était la mère de Mme PRAVIEU, secrétaire de la Nativité de St Gauzens qui compte de nombreux amis dans notre commune.

Le 24 mars, un service religieux

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LES AMIS DU 3e AGE

Après le repas de l'Amitié qui s'est déroulé « chez Nanie » dans une ambiance joyeuse, le Club vous convie à participer au voyage de l'Amitié qui aura lieu le 9 juillet 1986.

Départ devant la Mairie à 6 h pour aller aux Eyzies, visiter l'homme de Cros-Magnon, notre ancêtre.

Le Val d'Arvan qui était programmé au départ, s'est fait le 18 juin avec nos amis de Couffouleux.

Pour notre voyage du 9 juillet, nous partirons par Causade, Cahors, Domme (visite du village), repas à Sarlat, Les Eyzies et retour par Villefranche-du-Périgord.

Pour le voyage d'automne, nous organisons avec le Club de Giroussens la visite de la centrale de Golfech, le 11 Septembre prochain.

Précisons que ces voyages sont ouverts à toutes les personnes de Parisot et les rapports entre générations sont très appréciés.

Les personnes que ce voyage intéresse sont priées de se manifester très tôt car il y a des formalités à remplir. Téléphonez dès à présent au 63-40-42-13 pour avoir une idée du nombre de participants à envisager.

Nous aurons peut-être quelques difficultés à remplir le car le 9 juillet, les clubs voisins sont pris ailleurs. Aussi tous ceux qui êtes tentés, laissez-vous

La Fête à Parisot

Nos fêtes de Pentecôte 1986 n'eurent rien à envier aux fêtes précédentes car elles furent réussies à tous les points de vue.

Les trois orchestres qui animèrent les bals rivalisèrent de talent et d'entrain pour la plus grande joie des danseurs qui se sont retrouvés nombreux chaque soir dans notre salle des fêtes. Un grand bravo aux orchestres de Serge DOAT et de VALÉRY et à la formation plus réduite mais au talent prometteur de la choramante DOMINIQUE.

La musique était également présente aux cérémonies du dimanche matin avec la fanfare « Les Bleuets » de Giroussens qui, sous les ordres de son chef compétent et sympathique, précéda le cortège du monument aux morts des deux guerres.

Après la lecture des noms gravés sur la plaque, la mini chorale de Lisie avec son inséparable saxo Ramon interpréta une émouvante « Marseillaise ».

Parmi les personnalités invitées, on notait la présence de M. Charles PISTRE, député du Tarn et des Maires des communes voisines.

A L'HONNEUR

Au cours d'une sympathique cérémonie qui s'est déroulée à la fin du mois de Mai, à ALBI, les anciens combattants de « Rhin et Danube », ont célébré dignement le quarantième anniversaire de l'armistice de 1945.

A cette occasion, M. René GUILHAUMON, du Bousquet, membre du bureau départemental de « Rhin et Danube » s'est vu remettre la médaille d'honneur franco-britannique avec le grade de chevalier.

Nous adressons nos bien cordiales félicitations à notre sympathique compatriote.

faire et venez avec nous. En principe on essaye de ne pas s'ennuyer... en attendant Noël. Et nos liens d'amitié se précisent au cours de ces rencontres. Nous comptons sur vous.

Le Bureau

* * *

LE VOYAGE

DES ANCIENS COMBATTANTS

Il est ouvert à tout le monde et aura lieu le mercredi 6 août.

Au programme : visite de la Découverte de Carnaux et des sites des environs.

Le trajet n'excèdera pas 230 kms.

Se faire inscrire chez Mme Pech avant le 25 juillet.

Le Bureau

* * *

UN GRAND MERCI

L'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué par leur générosité à faire de la vente des gateaux et de celle des fleurs un succès.

Les fonds ainsi recueillis permettent à l'Association de venir en aide rapidement, à tous ceux qui font appel à elle, car c'est un service d'aide ouvert à tous et pour tous.

Encore un grand merci et rendez-vous pour les lotos.

Le Bureau

Enfin, n'oublions pas de souligner le franc succès d'affluence remporté cette année encore par les manèges et les stands forains qui firent, pendant toute la durée de la fête de Parisot la joie des petits, des jeunes... et des moins jeunes, pendant que, chez Annie, les gourmets appréciaient les savoureux et traditionnels haricots sans lesquels notre fête locale ne saurait être parfaite.

LE DEPOT D'ORDURES MENAGERES

Même critiquée par certains, la déchargé publique de Parisot rend de grands services à beaucoup de nos concitoyens, qu'ils habitent le village ou une ferme ou maison éloignée.

Il est certes difficile d'obtenir un minimum de bonne volonté de la totalité des utilisateurs de cette déchargé et quelques uns d'entre eux ne comprennent jamais qu'en déposant leurs ordures aux abords de la fosse, ils gênent considérablement les usagers suivants dont ils bouchent le passage.

Pour certains même la mauvaise volonté devient de l'inconscience puisque dernièrement une brebis morte avait été apportée au dépôt d'ordures ménagères en dépit de l'odeur et de l'infraction à l'hygiène la plus élémentaire.

Rappelons à cette occasion que l'enlèvement des cadavres d'animaux est assuré GRATUITEMENT par « l'Equarrissage FERRO, Société Anonyme, Zone industrielle à Graulhet, Téléphone : 63.34.53.28 ».

Toute personne peut apporter lui-même les animaux (même domestiques) morts à ce centre qui donne à la prise en charge, un certificat d'enlèvement ayant valeur de certificat de perte d'animaux, pour les éleveurs.

A LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

A l'occasion de la Fête locale, le Ball Trap du week-end de la Pentecôte a remporté le même succès que l'année dernière.

Deux concours ont été organisés avec remise de coupe et lots.

Le Premier ouvert à tous a été gagné par Monsieur ESCOULES quant au second réservé aux « Chasseurs » de Parisot, Monsieur DELMAS en a été le brillant vainqueur.

Nous donnons rendez-vous à tous nos fins tireurs pour la Pentecôte 1987.

* * *

EN DIRECT DE ...

Il faut reconnaître que comparative-ment au « MUNDIAL » les concours de pétanque peuvent apparaître bien timides.

Mais faut-il également croire que tous les journalistes (y compris ceux de Parisot) sont au Mexique ? Alors si les footballeurs font la UNE, n'oublions pas pour autant de saluer les boulistes.

Le « PETAN CLUB » recruté quand même une trentaine de licenciés, soit la contre-valeur d'une quinzaine de douillettes. Lesquelles se distinguent çà et là, en particulier la doublette « VALAX-LMOUZY » qui n'a rien à envier au tandem « GIRESE-PLATINI ».

Les terres de ST GAUZENS, GIROUSSENS, et de PARISOT n'ont plus de secret pour eux.

Ils auraient presque pu se rendre au Mexique... Mais restons sur les bancs boulistes et puisque chaque partie de pétanque draine l'agrément d'un nouveau défi, donnons leur rendez-vous dans les prochains concours... et que les meilleurs gagnent.

Aldin THEMIOU

Earnet Blane

Samedi 5 avril, un très sympathique mariage a été célébré à PARISOT où notre Maire unissait à Christian CAPMAN, de Montredon - Labessonie, Monique MASSOUTIER, enseignante, la charmante fille de nos amis Paullette et Hubert MASSOUTIER.

Nous renouvelons nos vœux les plus sincères de bonheur aux jeunes époux et nous félicitons à nouveau les heureux parents qui avaient tenu à recevoir leurs nombreux amis à l'occasion d'un très sympathique opéretif dans leur maison de la Rivière.

—o—

Le 21 juin dernier a eu lieu à PEYROLE le mariage de Philippe ARROYO, charpentier-menuisier dans cette commune, avec Mlle Dominique RICHARD, secrétaire, résidant à Nacaire-Bas, à Parisot. Elle est la nièce d'Alaine PEYLISSOU, la charmante épouse de notre collègue au Conseil Municipal.

—o—

Aloutons à ces deux mariages celui de Nadine ETERNOT qui a longtemps résidé à Parisot, et dont le mariage avec le sympathique Bernard CRISTOL de Lavaur a été célébré à Lisie s/Tarn, le 26 avril dernier.

Nous souhaitons à tous ces jeunes époux santé, réussite et bonheur dans la vie.

PARISOT D'AUVERGNE

Dans le dernier numéro du « Parisot d'Auvergnois » Nous commentons les événements du 5 Juin 1904, où Monsieur le Maire avait provoqué une réunion extraordinaire du Conseil de Fabrique, en vue de solliciter de ceux-ci des fonds nécessaires aux réparations du clocher de l'église ; mais le Conseil de Fabrique n'avait pas entendu l'appel, arguant que le budget comportait bien au chapitre « réparations à l'église » une somme 50 francs mais elle devait être affectée aux réparations internes à l'église.

LES REPARATIONS (suite)

Des péripéties successives dues à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, vont faire oublier pour un moment l'urgence des réparations.

C'est d'abord au cours de la réunion du 30 avril 1905. Le Maire pose le problème de l'inventaire de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il lit la lettre qu'il a reçue le 25 avril de M. le Préfet, lui fixant la date de l'inventaire au 10 Mars 1906 à 8 h 30 du matin à l'église de Parisot.

Toujours la même année, le 25 novembre, M. le Curé Alibert âgé de 78 ans démissionne de son poste pour se retirer à GIROUSSENS. Il a mal supporté « la séparation » n'ayant pas été payé depuis le 1er Janvier, mais il réclame tout de même le blanchiment de l'embrasure des fenêtres de l'église et des sacristies. L'installation du nouveau curé, Léon Durand, a lieu le 3 décembre 1906. Le 6 décembre, dissolution du Conseil de Fabrique, qui sera remplacé par un Conseil Paroissial, composé de sept membres, Y compris le curé, nommés par l'archevêque sur proposition du curé.

DES ESCARMOUCHES

En 1907, le 17 février, le conseil municipal autorise le maire à passer l'acte administratif d'attribution de la jouissance gratuite de l'église au service du culte catholique. Le 30 mai, il refuse au curé la permission de faire lui-même les réparations à l'église. Le 20 octobre n'ayant pu s'entendre sur le montant du loyer à verser à la mairie, le curé abandonne le logement du presbytère et ira s'installer à l'ancienne école des filles dont Mme Barthe est propriétaire.

Suit toute une cascade d'escarrouches digne de « Pépone et Don Camille ». L'affaire de la sonnerie des cloches en 1908, où il y aura deux sonneurs : un civil payé par le maire et un autre par le curé, fait un peu oublier que des réparations à la toiture de l'église sont devenues indispensables. (Tout ceci fera l'objet d'un article spécial).

Toutefois le 9 août 1908, le Maire informe le conseil municipal que la toiture de l'église se trouve dans un mauvais état d'entretien et qu'il est urgent de procéder à quelques réparations pour éviter que les gouttières dégradent la voûte. Un devis dressé par Poujade charpentier à Parisot s'élève à la somme de 144 F, le Conseil vote la somme de 74 francs sur les fonds libres et demande un secours de 70 francs au Conseil Général. Le 18 octobre la réparation est effectuée et le Conseil autorise le maire à prélever la somme de 136,06 francs sur les fonds libres.

Il faut attendre le 16 juin 1912 pour enfin se pencher à nouveau sur la solidité de l'église et du clocher.

« Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'une lettre de M. Durand, curé à Parisot, par laquelle le prêtre demande certaines réparations à l'église. Après délibération le Conseil Municipal, considérant que depuis longtemps les murs de l'église de Parisot et du clocher qui les dominent se lézardent fortement, qu'une catastrophe pourrait se produire comme à l'église de Montans, et qu'il est du devoir de la municipalité de dégager sa responsabilité, est d'avis d'appeler un architecte pour examiner la solidité de l'édifice et faire un rapport à ce sujet. Les réparations demandées par M. le Curé pourront être examinées après le Rapport de l'Architecte qui sera appelé très prochainement ».

Nous ignorons s'il fut vraiment appelé, aucune trace décrites ne le justifie. Par contre, il y eut le 24 juillet un violent orage de pluie et de grêle qui dévasta la majeure partie de la commune ; les chemins furent fortement ravlinés et nécessitaient d'importantes réparations.

LA GUERRE

Et nous voici à la guerre 1914-1918 avec tout son lourd cortège de souffrances.

PARISOT D'AUVERGNE

UNE ECOLE EN FETE

Notre ami Léon GAUDOU a d'abord été étonné lorsqu'on lui annonça qu'un journaliste de « La Dépêche » qui préparait un article sur le centième anniversaire de l'école publique de Lisle-sur-Tarn, se proposait de le rencontrer pour recueillir ses souvenirs d'ancien élève de cette école.

Mais cet étonnement fut bref car Léon Gaudou « en a vu d'autres » au cours de sa longue vie. Et son heureux caractère d'abord, son profond attachement à l'école publique ensuite, le poussèrent à accepter sans plus tarder cet entretien (certains disent une interview «) qui lui permettrait d'évoquer ses jeunes années d'écolier, sa première classe en 1900 (il avait cinq ans), ses instituteurs en cols rigides, cravates sobres et veste obligatoïre.

Et ces souvenirs nous ont valu un savoureux article où nous avons retrouvé toute la finesse d'esprit de l'ami GAUDOU, son étonnante mémoire, la solidité de ses convictions politiques et philosophiques qu'il sait alier à un sens profond de la tolérance.

Le 15 juin dernier, accompagné de Mme GAUDOU, il était l'un des 750 convives du grand banquet qui a réuni à

frances, de morts, de blessés, de disparus. Tous les hommes valides sont mobilisés. Le curé Durand sera de ceux-là et le maire Ernest Bounhol lui aussi devra quitter Parisot dans le courant de l'année 1917, nommé Juge de Pays à Cornus dans l'Aveyron. Il ne présidera plus le conseil municipal de Parisot. Malade, il ne se représentera pas au prochain renouvellement du Conseil Municipal du 30 novembre 1919 et il mourra le 3 décembre 1920. C'est Célestin Bounhol qui sera élu Maire.

UNE PAGE EST TOURNÉE

Va suivre une période de laxisme où il est difficile pour nous qui ne l'avons vécu de la décrire, le registre des délibérations étant pourvu abondamment de pages blanches ou figurent seulement quelques délibérations obligatoires signées du maire. Parfois seul paraît l'en-tête des réunions avec le nom des présents puis plus rien !

Du côté du Conseil Paroissial le 18 février 1919, le curé propose d'établir dans l'église un souvenir pour les 35 morts de la guerre 14-18 et on se communique les inquiétudes que donne la voûte du fond de l'église. Nous revenons sur ce sujet dans notre prochain article.

A. E.

(A suivre)

Samedi 23 Août
en soirée
grillades
à Parisot

Ce Bulletin était déjà à l'imprimerie lorsque s'est déroulé le vendredi 27 juin en soirée le feu de Saint-Jean dû à l'initiative de l'Association des Parents d'Elèves.

Des jeux, des rondes, de la musique, rien n'a manqué à cette chaude soirée qui réunit de nombreux participants et spectateurs jusqu'à une heure avancée de la nuit.

LA SAINT-JEAN